

L'Appel global 2005

Introduction

Le présent *Appel global* a pour but d'attirer l'attention de la communauté internationale – dont les donateurs – sur le sort de millions de réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR, tout en instruisant le lecteur des stratégies et des programmes que l'Organisation entend mettre en œuvre en 2005. Le huitième *Appel global* de l'UNHCR sera officiellement lancé lors de la Conférence annuelle des annonces de contribution, organisée à Genève au début du mois de décembre 2004. À cette occasion, les gouvernements auront le loisir d'informer l'UNHCR de leurs priorités de financement et d'indiquer les fonds qu'ils s'engagent à allouer pour répondre aux besoins des réfugiés dans le monde en matière de protection et d'assistance humanitaire.

À l'exception d'un nombre restreint de Programmes supplémentaires (BS), les programmes de l'UNHCR sont financés par un seul budget, unifié (Budget-programme annuel) ; l'Organisation doit donc disposer des liquidités nécessaires à l'exécution de ses plans trimestriels, sous peine d'être obligée de différer ou d'interrompre ses activités. Le financement des programmes de l'UNHCR étant presque exclusivement assuré par des contributions volontaires, il est de toute première importance que les donateurs annoncent leurs contributions le plus tôt possible, de façon à permettre un déroulement continu des opérations.



République démocratique du Congo : la plupart des réfugiés n'aspirent qu'à une chose : retrouver leur foyer dans leur ville ou leur village d'origine. Mais il n'est pas toujours facile de se réinstaller et de se réadapter à la vie du village. *UNHCR*

Structure

L'*Appel global* 2005 se présente de la même manière que les éditions précédentes, puisqu'il reprend la structure du Budget-programme annuel (BA). Dans l'aperçu général du début, le lecteur trouvera une présentation des *Objectifs et indicateurs de l'UNHCR pour l'année 2005 - Réalisations escomptées et indicateurs de progrès*. Les chapitres traitant des Programmes globaux comportent de nombreux renvois aux Objectifs et à l'Agenda pour la protection, issu des Consultations mondiales sur la protection internationale. Parmi les nouveautés importantes, signalons l'ajout, dans le chapitre relatif au financement, d'une carte et d'un tableau illustrant les besoins budgétaires de l'UNHCR, ainsi que ceux des Appels globaux interinstitutions pour l'année 2005. Les besoins au titre de la Procédure d'appel global / consolidé (PAG) et les situations où l'UNHCR participe à la PAG sont mis en évidence sur la carte.



Les opérations de l'UNHCR sont présentées dans 19 aperçus régionaux, comprenant des chapitres consacrés à des pays spécifiques. Il convient de préciser que le Bureau pour l'Afrique a été réorganisé en 2004. Le Tchad, précédemment intégré à la sous-région Afrique centrale et Grands Lacs, et le Soudan, qui faisait naguère partie de la sous-région Afrique orientale et Corne de l'Afrique, ont été regroupés afin d'adopter une approche « situationnelle » vis-à-vis des groupes de réfugiés dans la sous-région. La nouvelle entité répond désormais à l'appellation Groupe des opérations spéciales pour le Tchad / Soudan.

Seuls les pays bénéficiant d'un budget supérieur ou égal à 5 millions de dollars E.-U. font l'objet de chapitres distincts, un tel choix étant dicté par la volonté de conserver un document d'une longueur raisonnable. Comme dans les éditions précédentes, les opérations menées dans les autres pays sont décrites dans les aperçus régionaux. Pour obtenir davantage d'informations sur certains pays, l'on consultera le site web de l'UNHCR, www.unhcr.org/cops : les Plans d'opérations nationaux y sont publiés dans leur intégralité, à l'intention des membres du Comex et de toute autre personne intéressée.

Afin de faciliter la comparaison entre le Budget-programme annuel de l'UNHCR – tel qu'il a été soumis au Comité exécutif en octobre 2004 – et la présentation adoptée dans le présent *Appel global*, des tableaux budgétaires résumés ont été inclus dans les différents aperçus régionaux. Ces tableaux sous-régionaux reprennent la structure de gestion interne de l'UNHCR. Les six bureaux régionaux sont l'Afrique, le Tchad-Soudan, CASWANAME (Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient) l'Asie, l'Europe et les Amériques. L'on remarquera peut-être quelques différences entre les tableaux budgétaires et les chapitres, notamment en ce qui concerne la présentation du budget des Programmes globaux et du budget du Siège : en effet, le document budgétaire soumis au Comité exécutif, centré sur la gestion, détaille les besoins administratifs et en personnel, alors que l'*Appel global* s'étend davantage sur les opérations de l'UNHCR et s'adresse à un public plus diversifié.